

AFRISTAT
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

QUATRIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION
BAMAKO : 9 au 11 NOVEMBRE 1998

CD. 98/04/13

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La quatrième réunion du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue du lundi 9 au mercredi 11 novembre 1998, à Bamako, au Mali.

Etaient présents :

- les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Guinée - Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo ;
- un représentant de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- un représentant du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie).

Ont également participé aux travaux, en tant qu'observateurs, des représentants de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et d'EUROSTAT.

Etaient absents les représentants de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC), de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de la Banque Centrale des Comores et de la Banque Centrale de Mauritanie.

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction Générale d'AFRISTAT.

La liste des participants figure en annexe 1.

Point 1 : Ouverture de la réunion

Après le mot de bienvenue de Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, Monsieur Ahmed El Madani DIALLO, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration de la République du Mali, a ouvert la réunion (voir le discours en annexe 2).

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de direction a adopté l'ordre du jour de sa réunion (voir annexe 3).

Point 3 : Rapport d'activités de la Direction Générale

Le Comité a noté avec satisfaction que la phase 1 du Projet Prix CEMAC a pu être réalisée avec l'appui du Ministère français des Affaires Etrangères. Informé sur l'état d'avancement des procédures de ratification du traité portant création de la CEMAC, il réitère son souhait qu'un financement régional soit trouvé pour qu'un indice harmonisé des prix à la consommation soit mis en place comme dans les pays de l'UEMOA.

Le Comité s'est inquiété du retard pris dans la constitution du fonds documentaire de la Direction Générale. Il serait souhaitable que ce fonds comprenne au minimum l'ensemble des publications récentes des Instituts Nationaux de Statistique des Etats membres et les principales séries statistiques rétrospectives sur support papier ou informatique.

Le Comité de direction a ensuite fait le point sur l'état d'avancement des procédures de versement des contributions au Fonds AFRISTAT.

Le Comité a noté que :

- huit Etats membres se sont acquittés de la totalité de leur contribution,
- deux Etats se sont acquittés d'une partie de leur contribution,
- la France a également versé sa contribution.

S'agissant de la ratification du Traité, le Comité de direction a constaté que huit Etats ont déposé les instruments de ratification à Bamako, trois Etats (Bénin, Cameroun et Côte d'Ivoire) ont terminé les procédures de ratification mais n'en ont pas transmis les instruments, trois autres Etats (Comores, Congo et Gabon) n'ont pas achevé la procédure, enfin la Guinée-Bissau et la Mauritanie, ayant rejoint AFRISTAT en 1998, viennent d'entamer les procédures. Le Comité a demandé à la Direction Générale de saisir le Ministère malien des Affaires Etrangères pour relancer les Etats par la voie diplomatique habituelle.

Le Comité de direction a approuvé le rapport d'activités présenté par le Directeur Général.

Il a félicité la Direction Générale pour le travail accompli depuis la troisième réunion du Comité tenue en novembre 1997.

Point 4 : Questions budgétaires exercice 1997

Le Comité a examiné les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 présentés par la Direction Générale et le rapport du Commissaire aux comptes.

Il a entendu le rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget (voir annexe 4).

Le Comité a donné quitus à la Direction Générale pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 1997 et l'en a félicité.

Le Comité a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport du Commissaire aux comptes.

Point 5 : Examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 1998

Le Directeur Général a présenté le rapport sur l'état d'exécution du budget au 31 août 1998.

Le Comité de direction a noté qu'à la fin de l'année 1998 les dépenses prévues au budget 1998 ne seront exécutées qu'à 78 % en raison de problèmes de mobilisation des ressources. Il a apprécié la gestion prudente du budget par la Direction Générale qui a suivi les recommandations faites lors de sa troisième réunion, ce qui a permis un déroulement sans heurt des activités. Il souhaite qu'à l'avenir la Direction Générale évalue et intègre dans le rapport le coût des activités (missions, séminaires) directement prises en charge par certains bailleurs de fonds.

Point 6 : Examen du projet de programme statistique minimum commun (PROSMIC) version 3

Au terme de la présentation de la version 3 du PROSMIC par la Direction Générale, le Comité a discuté de manière approfondie les recommandations du Conseil scientifique.

Tout en reconnaissant pleinement l'importance des statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et des statistiques agricoles, le Comité de direction souhaite conserver les principes qui ont guidé l'élaboration du programme statistique minimum commun et en préserver l'homogénéité. Il a donc décidé de maintenir le programme avec le contenu présenté dans la version 3 mais a demandé à la Direction Générale de préparer deux programmes complémentaires concernant l'un le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et l'autre les statistiques agricoles.

Conformément au vœu du Conseil scientifique, le Comité de direction demande à la Direction Générale de rédiger une nouvelle version argumentant mieux le choix des domaines prioritaires et insistant sur les techniques modernes de publication et de diffusion et sur la politique de communication des INS.

Cette version 4 doit être rédigée dans un délai d'un mois pour permettre l'organisation rapide d'une réunion des bailleurs de fonds.

La première version de chacun des deux programmes complémentaires devra être soumise au Comité de direction d'octobre 1999 et un rapport d'étape sera présenté auparavant aux directeurs des INS en marge de l'atelier sur les stratégies de communication et de diffusion.

Point 7 : Examen du projet de programme de travail pour 1999

Le Comité de direction a examiné et approuvé le programme de travail pour 1999 après l'avoir amendé.

Il demande à la Direction Générale de rédiger une nouvelle version du programme qui tienne compte des amendements retenus, notamment sur le PROSMIC, et de la transmettre aux membres du Comité dans les meilleurs délais.

Point 8 : Examen et adoption du projet de budget 1999

La Direction Générale a présenté le projet de budget de l'année 1999, deuxième année de la phase de croisière. Ce budget est équilibré en recettes et en dépenses à 730 224 708 FCFA, soit une progression de 0,7 % par rapport au budget voté 1998.

La Direction Générale a apporté des précisions sur certains éléments du budget.

Le Comité de direction a adopté le budget de l'année 1999 équilibré en recettes et en dépenses à 730 224 708 FCFA et il recommande une gestion saine et prudente.

Point 9 : Examen de l'avant-projet de nomenclature d'activités

La Direction Générale a fait le point de l'avancement des travaux menés au cours de l'année 1998.

Le Comité de direction félicite les experts qui ont pris part à ces travaux et approuve les orientations générales retenues. Il remercie l'INSEE et EUROSTAT qui ont mis à la disposition des groupes de travail deux experts hautement qualifiés et souhaite que cette assistance se poursuive.

La Direction Générale s'engage à aider les Etats membres dans la mise en œuvre des futures nomenclatures harmonisées.

Le Comité recommande aux Etats d'organiser des réunions de concertation en vue d'approuver le projet de nomenclature qui sera soumis aux Conseil des Ministres pour adoption.

Point 10 : Désignations au sein des organes d'AFRISTAT

Le Comité de direction a pris les décisions suivantes ayant trait à la composition des différents organes d'AFRISTAT :

Membres cooptés du Comité de direction

Conformément à l'article 19 du Traité, le Comité de direction a procédé à la cooptation de deux membres du Comité de direction :

- M. Balla DIALLO, contrôleur d'Etat au Mali, pour un mandat de quatre ans,
- M. François YATTIEN-AMIGUET, Conseiller technique du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire, pour un mandat de deux ans.

Membres de la Commission de contrôle de l'exécution du budget

Le Comité de direction a nommé pour deux ans les trois membres de cette commission à savoir le Burkina Faso, le Tchad et le Togo.

Membres du Comité de sélection des experts

Le Comité de direction a nommé membres de cette commission les Etats suivants :

- Le Gabon pour un mandat de deux ans,
- La Côte d'Ivoire pour un mandat de quatre ans.

Le Comité demande à la Direction Générale de contacter le Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) pour désigner la personne remplaçant Monsieur Philippe BRION dont le mandat est venu à expiration.

Membres du Conseil scientifique

Le Comité de direction a fait les propositions de nominations suivantes pour le renouvellement du Conseil scientifique :

- Le Directeur Général de l'INSAE du Bénin au titre de représentant du Comité de direction,
- M. TOUNA MAMA au titre de représentant des professeurs de sciences économiques et sociales,
- M. Abdoulaye DIOP au titre de représentant de l'U.E.M.O.A.,
- M. Antoine SIMONPIETRI au titre de représentant de la Banque Mondiale,
- M. Jacques CHARMES au titre de personnalité qualifiée.

Pour le renouvellement d'un poste de représentant des utilisateurs, le Comité de direction demande aux membres d'envoyer des propositions de candidatures à la Direction Générale avant le 31 mars 1999.

Point 11 : Examen des candidatures au poste de Directeur Général d'AFRISTAT

Sept candidats avaient postulé pour le poste de Directeur Général d'AFRISTAT. Les membres du Comité de direction visés par l'article 17 du Traité, après délibérations, ont sélectionné un candidat dont la nomination sera soumise à l'approbation du prochain Conseil des Ministres d'AFRISTAT.

Point 12 : Election du Président du Comité de direction d'AFRISTAT

Le Comité de direction a procédé à l'élection de son Président en la personne de Madame SIDIBE Fatoumata DICKO, Directeur National de la Statistique et de l'Informatique du Mali, pour un mandat de deux ans, conformément à l'article 10 du Traité.

Point 13 : Questions diverses

Dans le cadre du concours pour le logo d'AFRISTAT, le Comité de direction a examiné les seize propositions envoyées par des ressortissants des Etats membres et a choisi le logo qui sera reproduit dorénavant sur tous les documents officiels d'AFRISTAT.

Le Comité de direction, a examiné une demande du personnel administratif et technique qui souhaite bénéficier de l'augmentation des salaires de 5 % décidée par le Gouvernement malien pour compter du 1^{er} juillet 1998. A ce sujet, le Comité rappelle qu'AFRISTAT n'est pas lié par les décisions d'augmentation des salaires prises au sein des Etats membres et que le schéma de financement ne prévoit qu'une augmentation annuelle de 2,5 % de la valeur du point indiciaire. Chaque année, le Comité examinera à la lumière de l'exécution du budget la possibilité d'accorder à l'ensemble du personnel une prime exceptionnelle de résultat dont le montant serait prélevé sur les recettes propres de l'Observatoire.

Pour 1998, le Comité de direction décide de prélever sur les recettes propres réalisées en 1998 deux millions de Francs CFA qui seront versés comme prime exceptionnelle de résultat au personnel administratif et technique dont il loue le dévouement et l'efficacité.

La Direction Générale a lancé un appel aux Directeurs des INS pour que les questionnaires de l'enquête annuelle auprès des INS et de l'enquête sur l'état du système d'informations agricoles et alimentaires dans les Etats membres d'AFRISTAT soient retournés avant le 15 décembre 1998.

Compte tenu des délais administratifs pour le décaissement du Fonds AFRISTAT, le Comité de direction décide de tenir sa cinquième réunion au début de la deuxième quinzaine du mois d'octobre 1999.

Enfin, le Comité de direction demande à la Direction Générale de prendre en charge les taxes d'aéroport et le cas échéant les taxes d'embarquement des représentants des Etats membres aux réunions et séminaires organisés par AFRISTAT.

Point 14 : Adoption du relevé de conclusions

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Comité de direction.

Fait à Bamako le 11 novembre 1998

Le Président du Comité de direction

Joseph TEDOU

**MOTION DE REMERCIEMENTS
AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE MALIENS**

Réuni à Bamako du 9 au 11 novembre 1998 pour sa quatrième session, le Comité de direction d'AFRISTAT exprime sa profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple maliens pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont il a bénéficié.

Le Comité de direction remercie les Autorités maliennes pour l'aide inestimable qu'elles apportent à AFRISTAT depuis sa création.

Fait à Bamako, le 11 novembre 1998

Le Comité de direction

**MOTION DE REMERCIEMENTS
AU GOUVERNEMENT FRANCAIS**

Réuni à Bamako du 9 au 11 novembre 1998 pour sa quatrième session, le Comité de direction d'AFRISTAT exprime sa profonde gratitude au Gouvernement français pour son soutien constant et multiforme qui a permis la mise en place de l'Observatoire et le démarrage effectif de ses activités dans les meilleures conditions.

Fait à Bamako, le 11 novembre 1998

Le Comité de direction

**MOTION DE REMERCIEMENTS
A LA COMMISSION EUROPEENNE**

Réuni à Bamako du 9 au 11 novembre 1998 pour sa quatrième session, le Comité de direction d'AFRISTAT exprime sa profonde gratitude à la Commission Européenne pour son programme d'appui et à EUROSTAT pour son soutien constant à AFRISTAT.

Fait à Bamako, le 11 novembre 1998

Le Comité de direction

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA 4^{ème} REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Maurice Dossou BANKOLE	BENIN	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 COTONOU	Tél : (229) 31 34 31 Fax : (229) 31 34 31 E-mail : insae-ci@planben.intnet.bj
Monsieur Hamado SAWADO	BURKINA FASO	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	01 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01	Tél : (226) 32 42 69 Fax : (226) 32 42 69
Monsieur Joseph TEDOU	CAMEROUN	Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) Président du Comité de direction	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
Monsieur PADOUNDJI-YADJOUA Dieudonné	CENTRAFRIQUE	Chargé de mission à la Division des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE)	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 72 61 / 61 45 74 Fax : (236) 61 03 90
Monsieur Mohamed DJAMALIDINE	COMORES	Chef du service des enquêtes – Direction de la Statistique	B.P. 131 MORONI	Tél : (269) 74 42 34 Fax : (269)
Monsieur Paul BAYINA	CONGO	Directeur Général du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)	B.P. 64 BRAZZAVILLE	Tél : (242) 81 08 58 (DIRCAB) Fax : (242)
Monsieur Alassane SOGODOGO	COTE D'IVOIRE	Directeur des Statistiques Economiques - Institut National de la Statistique (INS)	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	Tél : (225) 21 05 38 Fax : (225) 21 44 01
Monsieur Jean-Paul MAGAYA	GABON	Directeur Général Adjoint de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 Fax : (241) 72 04 57 E-mail : plandgsee@internetgabon.com
Monsieur Serifo MONTEIRO	GUINEE - BISSAU	Directeur de l'Institut National de la Statistique et des Recensements (INEC)	C.P. 6 BISSAU	Tél : (245) 22 20 54 Fax : (245) 22 21 22
Monsieur Julio MEMBA MANGA	GUINEE EQUATORIALE	Direction Générale des Statistiques	A.C. 607 MALABO	Tél : (240) 9 2884 Fax :
Madame SIDIBE Fatoumata DICKO	MALI	Directeur National de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	B.P. 12 BAMAKO	Tél : (223) 22 24 55 Fax : (223) 22 71 45
Monsieur Saadna Ould BAHEIDA	MAURITANIE	Directeur Général Adjoint de l'Office National de la Statistique (ONS)	B.P. 240 NOUAKCHOTT	Tél : (222) 25 50 31 Fax : (222) 25 51 70
Monsieur Adamou BOUZOU	NIGER	Directeur de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)	B.P. 862 NIAMEY	Tél : (227) 72 35 60 Fax : (227) 72 22 89
Monsieur Momar Ballé SYLLA	SENEGAL	Chef de la Division des Statistiques Générales-Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)	B.P. 116, DAKAR	Tel. (221) 824 03 01 / 824 68 53 Fax (221) 825 07 43 Email : asdily@telecom-plus.sn
Monsieur Boudoumal OUAGADJIO	TCHAD	Directeur technique du Bureau Central du Recensement – Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et de la Démographie	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 / 52 31 64 Fax : (235) 51 51 85
Monsieur Nouridine BOURAIMA	TOGO	Directeur de la Statistique (DS)	B.P. 118 LOME	Tél : (228) 21 27 75 Fax : (228) 21 37 53

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 4^{ème} REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT (suite)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur DOSSA Kodzo	BCEAO	Adjoint au Directeur de la Recherche et de la Statistique	Avenue Abdoulaye Fadiga DAKAR (Sénégal)	Tél : (221) 839 05 00 Fax : (221) 823 93 35 E-mail : kdossa@bceao.int
Monsieur Brahma ZERBO	BCEAO Mali	Fondé de pouvoir au Service de la Recherche et de la Statistique	B. P. 206 BAMAKO (Mali)	Tél : (223) 22 37 56
Monsieur Xavier CHAROY	INSEE	Chargé de Mission auprès du Chef du Département des Relations Internationales et de la Coopération	18 Boulevard A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14	Tél : (33) 1 41 17 52 50 Fax : (33) 1 41 17 66 44
Monsieur Christian GIRIER	Ministère des Affaires Etrangères France	Chargé de mission au Département des Appuis Economiques et Financiers	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 PARIS	Tél : (33) 1 53 69 42 60 Fax : (33) 1 53 69 43 85 E-mail : christian.girier@cooperation.gouv.fr
Monsieur Gilles RAMBAUD-CHANOZ	EUROSTAT	Chef de la Division C3 « Coopération technique avec les pays tiers »	EUROSTAT - Bâtiment Jean Monnet rue Alcide De Gasperi Luxembourg - Kirchberg L-2920 LUXEMBOURG	Tel. (352) 4301 33 556 Fax (352) 4301 32 769 Email : gilles.rambaud@eurostat.cec.be
Monsieur Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 21 55 00 ; 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email afristat@malinet.ml
Monsieur Martin BALEPA	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 21 55 00 ; 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email afristat@malinet.ml

ANNEXE 2

QUATRIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

BAMAKO : 9 au 11 novembre 1998

**Discours d'ouverture
de Monsieur Ahmed El Madani DIALLO
Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration**

Bamako le 9 novembre 1998

Monsieur le Président du Comité de direction d'AFRISTAT,
Monsieur l'Ambassadeur, représentant l'Union européenne,
Monsieur le Chef de la Mission française de Coopération et d'Action culturelle,
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction d'AFRISTAT,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Bamako à l'ensemble des délégations, à l'occasion de la tenue de la quatrième réunion du Comité de direction de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). Je salue tout particulièrement la présence dans cette salle des délégués de la République de Guinée-Bissau et de la République Islamique de Mauritanie, Etats représentés pour la première fois à une réunion ordinaire de ce Comité, en qualité de membres à part entière de notre institution.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction d'AFRISTAT,

Pour la plupart d'entre vous, les présentes assises constituent déjà une rencontre traditionnelle au cours de laquelle vous mesurez les progrès accomplis par AFRISTAT au cours des mois passés en même temps que vous tracez les lignes directrices des actions à mener par sa Direction Générale les douze prochains mois. Cependant, loin d'être une routine ou une pure formalité, vous avez toujours su donner à vos réunions un caractère novateur se fondant sur les missions d'AFRISTAT grâce à votre perspicacité et à votre esprit d'ouverture.

Hier, vous mettiez encore en place les structures de notre institution commune. Grâce à vos directives et à l'assistance du gouvernement malien, AFRISTAT a pu s'installer convenablement. Vous avez également contribué au recrutement du personnel d'appui technique et administratif, et vous avez permis de pourvoir les postes d'experts.

Sur le plan financier, malgré quelques difficultés rencontrées, le Fonds AFRISTAT est opérationnel depuis cette année grâce à huit Etats membres et à la France qui ont libéré l'intégralité de leurs contributions à ce Fonds. A ces pays, je voudrais exprimer une fois encore le sentiment de gratitude du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour leur engagement résolu sur le chemin de l'intégration de nos Etats et leur volonté de coopération. Je profite de cette occasion pour lancer un vibrant appel aux Etats qui ne se sont pas encore acquittés de l'intégralité de leurs contributions pour qu'ils se libèrent de cette obligation le plus rapidement possible afin de doter notre institution des moyens de notre politique en matière de développement statistique.

Enfin, hier, vous avez donné des directives souhaitées pour la réalisation des objectifs poursuivis par AFRISTAT par le démarrage d'un certain nombre d'activités techniques.

Aujourd'hui, le rapport d'activités que vous aurez l'occasion d'examiner montre clairement qu'AFRISTAT est sur la bonne voie. Vous êtes solennellement interpellés à aider cette institution à consolider les acquis et à poursuivre la démarche engagée.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'année qui s'achève marque le point de départ de la période de croisière de la vie d'AFRISTAT. Elle aura été marquée, non seulement par les activités de mise en place et d'ordre administratif déjà évoquées, mais surtout par la conduite d'intenses activités techniques conformément aux missions qui lui sont assignées par le traité portant sa création.

Ainsi, dans le domaine des prix, après le succès qu'a connu le projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des ménages des pays de l'UEMOA, les travaux préparatoires d'un projet similaire pour les Etats membres de CEMAC ont été menés à bien au cours du premier semestre de cette année.

Sur un autre plan, la Direction Générale a poursuivi les travaux d'harmonisation des nomenclatures, des définitions et concepts statistiques ainsi que la construction d'un socle méthodologique harmonisé pour l'élaboration des comptes nationaux.

La Direction Générale a également apporté un appui technique à plusieurs Etats qui en avaient exprimé le besoin.

Enfin, pour terminer ce bilan sommaire de l'année 1998, je voudrais revenir sur le Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) que la Direction Générale, sur la demande des Etats et avec l'appui de l'Union européenne et d'autres partenaires, est en train d'élaborer.

De véritables progrès ont été accomplis. Aux contingences diverses propres à de telles initiatives se sont succédés, au cours de l'année qui s'achève, volonté, détermination et engagement de doter l'ensemble des Etats membres d'AFRISTAT d'outils leur permettant de disposer, de façon régulière, d'une information statistique minimum et fiable pour l'information et la prise de décision des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux. Je n'en veux pour preuves que les conclusions constructives de la réunion des Directeurs de nos Instituts Nationaux de Statistique et de la dernière session du Conseil scientifique d'AFRISTAT qui se sont tenues ici même à Bamako en mai et septembre 1998 respectivement.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de la présente réunion, vous aurez encore l'occasion d'examiner le projet de PROSMIC. Je souhaite que, de vos discussions, sorte la dernière version de ce programme qui sera soumis aux bailleurs de fonds pour financement. Le contenu que vous aurez donné à ce programme et la manière dont vous l'aurez présenté constitueront les meilleurs atouts pour convaincre et engager les bailleurs de fonds à nos côtés. Je vous invite donc à accorder une attention tout particulière à ce programme.

Vous aurez également à examiner d'autres points non moins importants, parmi lesquels je cite le programme de travail 1999 et les questions financières. Comme à l'accoutumée, vous ne manquerez pas de faire part de vos remarques et suggestions positives et concrètes.

Je suis convaincu que pour tous ces points et ceux que je n'ai pas cités, vous veillerez, avec votre sérieux habituel, à terminer vos travaux dans les délais et à la satisfaction de tous.

Je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouverte la quatrième réunion ordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

ANNEXE 3 : ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Rapport d'activités de la Direction Générale d'AFRISTAT**
- 4. Questions budgétaires exercice 1997**
- 5. Examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 1998**
- 6. Examen du projet de programme statistique minimum commun (PROSMIC) version 3**
- 7. Examen du projet de programme de travail 1999**
- 8. Examen et adoption du projet de budget 1999**
- 9. Examen de l'avant-projet de nomenclature d'activités**
- 10. Désignations au sein des organes d'AFRISTAT**
- 11. Examen des candidatures au poste de Directeur Général d'AFRISTAT**
- 12. Election du Président du Comité de direction d'AFRISTAT**
- 13. Questions diverses**
- 14. Adoption du relevé de conclusions**

**ANNEXE 4 : RAPPORT
DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE L'EXECUTION
DU BUDGET D'AFRISTAT, EXERCICE 1997**

La Commission de contrôle constituée par les pays ci-après :

République du Congo
République Fédérale Islamique des Comores
République du Togo

s'est réunie du 6 au 7 novembre 1998 à AFRISTAT pour examiner la gestion d'AFRISTAT pour l'exercice 1997.

Elle a eu à travailler sur la base de deux documents :

- Le document CD/98/04/08 intitulé « Présentation des comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 1997 » ;
- Le document CD/98/04/09 intitulé « Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1997 ».

A l'analyse de ces documents, il apparaît que la Direction Générale d'AFRISTAT a amélioré considérablement la présentation de sa comptabilité par rapport à l'exercice 1996, car les observations du Commissaire aux comptes, relatives à l'exercice 1996, ont été prises en compte pour l'exercice 1997.

Exemples :

- Des charges de l'exercice 1996 relatives à l'impôt général sur les revenus du personnel administratif et technique omises dans les documents financiers de 1996 ont été prises en charge.
- Des charges de l'exercice 1997 mais dont les factures n'avaient pas été reçues à la clôture de l'exercice au 31/12/1997 ont été enregistrées dans le compte fournisseurs.

A la lecture du rapport du Commissaire aux comptes, il ressort que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.

Par ailleurs, toutes les subventions ont été utilisées conformément à leur objet.

Par conséquent, la Commission de contrôle recommande que le Comité de direction donne son quitus à la Direction Générale d'AFRISTAT et lui adresse des félicitations sincères pour sa bonne gestion.

Fait à Bamako, le 7 novembre 1998

**La Commission de contrôle de
l'exécution du budget 1997**

Le Directeur Général du
Centre National de la
Statistique et des Etudes
Economiques du Congo

Pour le Directeur de la
Statistique des Comores

Le Directeur Général de la
Statistique du Togo

Paul BAYINA

Mohamed DJAMALIDINE

Nouridine BOURAIMA